

Grand Poitiers Communauté urbaine

FICHE RESSOURCES

Déchets

En route vers la transition écologique avec Grand Poitiers !



Déchets - niveau 2

Vous venez de terminer l'auto-évaluation environnementale de votre structure. Merci pour votre implication dans la transition écologique de notre territoire !

Vous avez atteint un score inférieur entre 30% et 70% en déchets, soit profil de niveau 2. Vous avez une connaissance partielle des déchets générés par votre structure et avez lancé des premières actions pour les réduire. Bravo pour vos efforts!

Cette fiche a pour objectif de vous permettre de faire progresser votre démarche de gestion des déchets avec des ressources pour aller plus loin.

Par où commencer?

Vous cherchez à mieux comprendre les enjeux d'une meilleure gestion des déchets ou à sensibiliser les collaborateurs de votre structure. ▼

Commencez par les ressources de sensibilisation et de formation.

Vous êtes prêt(e)s à vous lancer dans des bonnes pratiques en s'appuyant sur des guides et des dispositifs d'accompagnement interactifs. ▼

Orientez-vous vers les ressources Etudes & Conseils.

Vous cherchez aller plus loin à l'aide d'un réseau territorial. ▼

<https://www.grandpoitiers.fr/ressources-dechets-2?>

Candidatez pour signer la charte de Grand Poitiers – “Acteurs Engagés pour la Transition Écologique” – afin de bénéficier d’un accompagnement approfondi et progresser grâce à un collectif local.”

Ressources pour aller plus loin :

Sensibilisation

- > Découvrez les obligations réglementaires (<https://expertises.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/reduire-impacts/reduire-cout-dechets/obligations-reglementaires>) sur la gestion des déchets.
- > Consultez le kit professionnel (pdf, 2Mo) sur la gestion des déchets proposé par Grand Poitiers (liste déchetteries, visuels de sensibilisation, visites gratuites de centre de tri...).



Formation

- > Découvrez les futures réglementations avec la généralisation du tri à la source (pdf, 1Mo) des restes alimentaires en vue de leur valorisation en 2024 (obligatoire pour les + de 5 tonnes / an de biodéchets au 1er janvier 2023).
- > Formez-vous à l'économie circulaire et à l'éco-conception en suivant les webinaires proposés par SOLTENA sur la plateforme RECITA (<https://www.recita.org/fr/index.html>)
- .
- > Pour les TPE, PME secteur tourisme: apprenez auprès des experts en tourisme durable en contactant l' interfilière Tourisme durable Nouvelle-Aquitaine (<https://www.interfiliere-tourisme-na.fr/>)
- .



Etudes / conseils

- > Prenez rendez-vous avec la collectivité (si vos déchets sont collectés par Grand Poitiers) pour faire le point sur vos besoins sur dechets.economie.circulaire@grandpoitiers.fr
- > Initiez un diagnostic grâce à l'accompagnement d'experts :
 - Pour découvrir les premières pistes d'économies d'énergie de votre structure, demander la [Visite déchets SOLUCCIO](#) (pdf, 1Mo). Contactez votre conseiller à la CCI (S. PIGNOUX spignoux@poitiers.cci.fr)
 - Pour optimiser vos coûts et réduire les pertes en énergie, matière, déchets et eau: [Diag Eco-FLUX](https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/transition-ecologique-et-energetique/diag-eco-flux) (<https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/transition-ecologique-et-energetique/diag-eco-flux>) (BPI France)
 - Pour les artisans : contactez votre conseiller CMA (V. POULAIN virginie.poulain@cma-nouvelleaquitaine.fr)
- > Pour les TPE, PME secteur tourisme : demandez un accompagnement de l'ADEME et l'ACAP de la Vienne via le [Fond Tourisme Durable](https://pro.tourisme-vienne.com/hotels/tourisme-durable/) (<https://pro.tourisme-vienne.com/hotels/tourisme-durable/>)
- > Mettez en place du compostage de proximité et bénéficiez d'un accompagnement personnalisé avec un expert. Plus d'informations dans le [kit professionnel](#) (pdf, 1Mo) ou sur dechets.economie.circulaire@grandpoitiers.fr



Financements

- > Pour tous les établissements disposant d'un restaurant, d'une cantine ou d'une salle de repos : l'accompagnement de Compost'Age est 100% pris en charge par Grand Poitiers.
- > Découvrez les dispositifs de financements nationaux et locaux à destination des entreprises sur la [plateforme Agir pour la transition](https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/) (<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/>) (ADEME)
- > Il existe d'autres soutiens financiers pour encourager et soutenir vos projets (subventions, appels à projets Région Nouvelle-Aquitaine...). Grand Poitiers peut vous orienter après une étude précise de vos besoins. Pour en bénéficier, pensez à candidater pour rejoindre le réseau des Acteurs Engagés pour la transition écologique.

Envie de vous mobiliser plus pour passer à l'action?

Rejoignez le réseau des Acteurs Engagés pour la Transition Écologique pour bénéficier d'un accompagnement sur mesure et progresser ensemble avec des acteurs du territoire !

Renseignez-vous sur

[notre site \(https://www.grandpoitiers.fr/entreprendre-et-emploi/transition-ecologique-accompagnement-des-professionnels\)](https://www.grandpoitiers.fr/entreprendre-et-emploi/transition-ecologique-accompagnement-des-professionnels)

ou candidatez directement via le lien suivant :

[Candidatures Acteurs Engagés pour la Transition Écologique](https://mesdemarches.grandpoitiers.fr/loc_fr/transitionEco/requests/113/)

[\(https://mesdemarches.grandpoitiers.fr/loc_fr/transitionEco/requests/113/\)](https://mesdemarches.grandpoitiers.fr/loc_fr/transitionEco/requests/113/)

Contact:

acteurs.engages@grandpoitiers.fr



Vous êtes le/la seul(e) à pouvoir accéder à cette page. Pour accéder aux ressources sur les autres thématiques, consultez votre Fiche Score envoyée par mail.

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi